



Comité Technique Inter-SAGE

Compte rendu de la réunion du 10 juin 2011

PARTICIPANTS :

- M. Henri BARBAZA, Vice-Président du SMMAR
- M. Jean-Pierre MAISONNADE, Président du Syndicat de l'Orbieu, Elu référent pour la zone médiane
- M. Roger LOPEZ, Président de la CLE du SAGE Basse Vallée de l'Aude
- M. Jacques CAMBOLIVE, Vice-président du SAGE Fresquel, Président de la Fédération des distributions d'eau publiques
- M. Bruno LEROUX, Vice-président de la CLE du SAGE Haute Vallée de l'Aude
- M. David MOURET, Chef du Service Hydraulique Conseil Général de l'Aude
- M. Laurent AYMARD, Service Hydraulique Conseil Général de l'Aude
- Mme Noémie VARADO, Chargée de mission DDTM de l'Aude
- Mme Muriel DUPASQUIER, MISE 11 DDTM de l'Aude
- M. Jean-Louis BURAU, Unité quantitatif DDTM de l'Aude
- M. Bruno COUPRY, Bureau d'études EAUCEA
- Mme Laetitia GUERIN-SCHNEIDER, Chercheur CEMAGREF
- M. Mathieu DIONNET, Consultant LISODE
- M. Jean-Jacques BORDAS, Directeur Concession Régionale BRL
- Mme Nathalie MINICUCCI, Chef de projet BRL
- Mme Chantal GRAILLE, Chef de Service Agence de l'Eau RMC
- Mme Frédérique CANCEL, Chargée de mission Conseil Régional Languedoc Roussillon
- Mme Emma PENDRIEZ, PRESTASA
- M. Denis CARRETIER, Président de l'union des ASA du fleuve Aude et de ces affluents
- Mme Nadine GARDIN, Directrice Syndicat Mixte du Bassin Versant de l'Hers
- M. Philippe LAPERCHE, Responsable Administratif Syndicat Mixte du Bassin Versant de l'Hers
- Mme Marie MAILHEAU, Chargée de Mission Syndicat RIVAGE - SAGE Salses-Leucate
- M. Louis GODARD, subdivisionnaire Languedoc ouest VNF
- M. Eric VOQUE, Chargé de mission PNRNM
- Mme Sophie LEBROU, Directrice, Animatrice SAGE Agout Syndicat Mixte du Bassin Agout
- Mme Marie RUBIRA, Chargée de mission Syndicat Mixte du Bassin Agout
- Mme Marie ORRIOLS, Chargée de mission SCOT Lauragais
- M. Dominique ANTECH, AZA Etang Marseillette
- M. Laurent RIPPERT, SMVOL
- M. Jacques CHABAUD, Directeur du SMMAR
- Mme Marie-Joëlle GARRIGUE, Chef de Service SMMAR
- Mme Marielle JEAN, Animatrice SAGE HVA SMMAR
- M. Gilles LORENTE, animateur SAGE Fresquel SMMAR
- M. Guillaume MAZARE, Coordonateur Aude Médiane SMMAR
- Mme Annabelle MOATTY, Stagiaire SAGE HVA SMMAR

PERSONNES EXCUSÉES:

- M. Pierre-Henri ILHES, Président du SMMAR
- M. Pierre BARDIES, Président de la CLE du SAGE Haute Vallée de l'Aude
- DREAL
- Agence de l'Eau Adour Garonne
- M. Laurent TRIADOU, animateur SAGE BVA SMMAR
- M. Jacques DIMON, Président de la CLE SAGE Fresquel
- M. Romain PRAX, Syndicat du SCOT de la Narbonnaise

ORDRE DU JOUR :

- 1° - Etude volumes Prélevables à l'échelle du Bassin Versant de l'Aude.
- 2° - Bassin Versant du Fresquel
- 3° - Enjeux locaux de la zone médiane et structuration.
- 4°- L'observatoire de l'eau et retour d'expérience sur l'étude des volumes prélevables sur l'Orb.
- 5° - Questions Diverses

Roger LOPEZ, Président de la CLE du SAGE BVA excuse le Président ILHES qui l'a chargé de le représenter. Il accueille les participants et excuse les personnes (cf liste ci-dessus). Il explique que cette rencontre est basée sur la gestion quantitative de la ressource en eau et déroule l'ordre du jour. Il annonce qu'un point est rajouté à l'ordre du jour annoncé à savoir : la présentation du projet Liteau par le CEMAGREF.

Jacques CHABAUD, Directeur du SMMAR propose de débiter cette réunion par un tour de table afin que chacun puisse se présenter.

I - ETUDE VOLUMES PRELEVABLES :

Bruno COUPRY du bureau d'étude EAUCEA, chargé de l'étude « Volumes prélevables », précise l'état d'avancement de l'étude.

A ce jour, l'ensemble des paramètres de milieux sont définis pour déterminer les secteurs de calcul des débits biologiques : 15 secteurs sont proposés sur l'ensemble du BV 11.

Il insiste sur l'approche pluridisciplinaire de cette étude : hydrologie, hydraulique, hydrobiologie, géologie, hydromorphologie, socio-économique.

Il dénonce le manque de points nodaux et la pauvreté du réseau d'indicateurs.

Il précise que la méthode pour poser le diagnostic hydrobiologique reste à construire.

Jacques CHABAUD rajoute que des visites de terrain ont eu lieu sur la BVA avec le SMMAR et le bureau d'étude.

Bruno LE ROUX, Vice-président de la CLE du SAGE HAV prend la parole : à la demande de Pierre BARDIES, il fait part de l'importance attachée par la CLE du SAGE HVA aux résultats à venir de cette étude, résultats qui seront intégrés dans les réflexions de cette dernière notamment sous l'aspect ressource en eau et multi-usages.

Roger LOPEZ rajoute que cette étude trouvera aussi toute son application dans le SAGE BVA et fait le lien indispensable qui doit être permanent dans la gestion de la ressource : amont-aval.

Muriel DUPASQUIER, de la DDTM de l'Aude, partage ces avis. Elle pose cependant la question de la zone médiane, orpheline de SAGE.

Bruno COUPRY soulève la question calendaire : les éléments de l'étude pourront être repris dans les règlements des SAGE, cependant, le SAGE BVA est en cours de révision mais les résultats de l'étude encore non disponibles.

Chantal GRAILLE, de l'Agence de l'Eau RMC, pense qu'il faut procéder au cas par cas, les SAGE étant tous à des phases différentes : pour ce qui est de la BVA, l'intégration des volumes prélevables dans le règlement est impossible car les règles de gestion ne sont pas validées.

Jacques CHABAUD conclut sur le fait que l'étude se veut être pourvoyeuse, réserve d'information et surtout pas bloquante pour les procédures Sage.

II – BASSIN VERSANT DU FRESQUEL :

Gilles LORENTE, animateur du SAGE FRESQUEL développe « QUELQUES ÉLÉMENTS DE LA GESTION QUALITATIVE ET QUANTITATIVE SUR LE BASSIN VERSANT DU FRESQUEL-PISTES DE RÉFLEXION ». (cf annexe jointe)

Jacques CAMBOLIVE, Vice-président du SAGE Fresquel, Président de la Fédération des distributions d'eau publiques, annonce qu'il n'occupe plus la fonction de président du syndicat des eaux de la montagne noire. Il fait part de l'expérience acquise dans le Lauragais en matière de gestion quantitative de l'eau au travers des volontés qui ont animé les acteurs locaux et abouti à des réalisations à l'interface des besoins en eau pour l'alimentation en eau potable-l'irrigation-le canal du midi:

- barrage des camazes
- équipements d'irrigation
- barrage de Montbel avec voisins garonnais et aveyronnais
- barrage de la ganguise
- barrage de la Prade
- barrage La Galaube

Il insiste sur la volonté d'aller plus loin avec le SAGE, dans la fédération de tous les acteurs. Il rappelle une formule connue des acteurs audois : il ne faut pas faire de « l'hydro-illogisme » mais commencer à réfléchir en amont tant qu'il y a assez d'eau. On ne peut plus réfléchir en temps de crise.

Philippe LAPERCHE, du SMBVH rajoute le paramètre climatologique comme critère déterminant dans l'avancée des réflexions sur la gestion des eaux.

III - ENJEUX LOCAUX DE LA ZONE MEDIANE ET STRUCTURATION :

Guillaume MAZARE, Coordonnateur SMMAR sur la zone médiane développe « CONCERTATION DANS LA ZONE MEDIANE » (cf annexe jointe)

- 1. Quel organe de concertation pour l'Aude médiane ?**
- 2. Vision de l'élu local : exemples présentés par M. J-P. MAISONNADE**

Jean-Pierre MAISONNADE, Maire de Saint Pierre des Champs présente ce que représente le cours d'eau qui traverse son territoire :

- de l'inquiétude, rappelée par les événements douloureux de 1996, 1999, 2005, 2011 et leurs conséquences humaines et matérielles. Il se réjouit des actions du SMMAR,

des travaux menés par les SIAH, des PPRI, des PCS, des actions de communication pour garder la mémoire des faits...

- de l'économie : la ressource en eau et la qualité des milieux aquatiques sont directement liées à l'urbanisme, au développement local, au tourisme...
- de l'attrait, les milieux aquatiques sont un élément à part entière du paysage, ils sont le support d'une biodiversité et la qualité de leurs eaux doit être préservée (traitement des eaux usées domestiques, industrielles, agricoles). Il fait part d'une initiative du syndicat de l'Orbieu : la signature de la Charte Natura 2000 après que le syndicat ait intégré dans ses statuts les mesures environnementales et le respect des milieux aquatiques. Il conclut : « avant les élus craignaient les contraintes environnementales. Aujourd'hui les mesures environnementales sont perçues comme complémentaires des mesures hydrauliques et les aspects quantité/qualité vont désormais de pair. »

3. Vision du monde agricole : exemples présentés par M. D. CARRETIER

Denis CARRETIER, Président de l'union des ASA du fleuve Aude et de ces affluents développe un exemple d'initiative de la profession agricole : le groupement des ASA d'irrigation dans la ZRE.

Ce groupement, établi dans la concertation, comprend 5 ASA (Marseillette, Luc sur Orbieu, Olonzac, Cruscade, Canet d'Aude).

Ce groupement a plusieurs forces :

- un poids dans la discussion des contraintes réglementaires
- un poids dans l'appel de moyens financiers
- une possibilité de portages des projets globaux
- une optimisation de la gestion de l'eau
- une preuve de l'importance de l'agriculture dans le paysage, l'économie et le développement local
- une justification de l'irrigation viticole dans la stabilisation voire l'amélioration qualitative des produits vinicoles
- un couplage possible des réseaux avec d'autres usages qu'agricoles (irrigation espaces verts)
- un soutien d'alimentation des nappes phréatiques (valable pour les ASA gravitaires)

Il lance deux requêtes :

- le besoin d'obtenir des DDTM 11 et 34 les listes des ASA existantes dans la ZRE
- un financement agence de l'eau en retour des redevances payées par les agriculteurs au travers des produits phytosanitaires.

Laurent RIPPET, SMVOL rebondit sur les interventions précédentes :

« La zone médiane représentait une zone orpheline, aujourd'hui, une brique a été posée pour que les projets se mènent de façon transversale. Il va proposer au Président de la CLE orb de délibérer pour désigner un participant au CTIS. L'environnement devient un élément à part entière du territoire et de l'aménagement du territoire. Le territoire doit être gagnant et toute dépense pour son amélioration doit être perçue comme une source de revenu : quand une collectivité investit 1€, ce sont 3€ qui sont générés en recettes. Nous devons tous entrer la dimension économique dans nos projets », conclut-il.

IV - OBSERVATOIRE DE L'EAU ET RETOUR D'EXPERIENCE SUR L'ETUDE DES VOLUMES PRELAVABLES SUR L'ORB :

Laurent RIPPERT développe « **Observatoire d'utilisation de la ressource ORB** »:

Résultats campagne 2010» (cf annexe jointe)

Il présente les avantages de cet observatoire :

- une centralisation de données
- un suivi journalier du 1er juin au 30 septembre
- la définition de seuils en dessous desquels sont définis les priorités, les mécaniques à mettre en œuvre dans le partage de la rareté, le PGCR.

Il propose de travailler en inter-SAGE sur cette expérience et d'élargir cette observatoire aux périmètres SAGE BVA et SAGE Astien. Il fait part de la réponse favorable récente du SAGE Astien face à cette proposition.

Jacques CHABAUD accepte techniquement cette offre qu'il propose de transmettre au président. Il y trouve de multiples bénéfices :

- mutualisation des données
- rapprochement des structures
- optimisation de la gestion quantitative à une échelle fonctionnelle
- gestion en amont des crises sécheresse

Il demande à B.COUPRY d'examiner l'intégration de cette proposition dans l'étude Volume Prélevable et sa mise en œuvre.

Bruno COUPRY est d'accord, il ajoute d'ailleurs « on ne peut pas gérer si on ne connaît pas. ». Il relève le besoin de faire le lien entre l'état des stocks gérables et la satisfaction des besoins (usages anthropiques et milieu).

Denis CARRETIER en temps que vice président de la chambre d'agriculture 34, partage l'intérêt de la proposition de Laurent RIPPERT.

Frédérique CANCEL, du Conseil Régional L.R. se réjouit de la mobilisation des acteurs sur le BV 11, y compris sur la zone orpheline de SAGE. Elle positionne le CR comme un accompagnateur des démarches locales menées à une échelle fonctionnelle, hors limites administratives.

Jean-Jacques BORDAS de BRL, rappelle que la démarche Aqua Dominitia va entrer en débat public pour prendre en compte les besoins locaux et amener l'eau quand il faut, où il faut.

V - QUESTIONS DIVERSES :

DIAGNOSTIC DE LA GOUVERNANCE EN PLACE :

Laetitia GUERIN-SCHNEIDER du CEMAGREF, développe « Vers une gestion intégrée des masses d'eau côtières de l'Ouest Hérault : Diagnostic de la gouvernance en place-Délestage et transfert Orb-Astien-Audois» (cf annexe jointe)

Elle présente notamment le jeu « Simul'eau », à destination des élus et usagers, dont le but est de former sur l'anticipation des scénarii de crise.

La réflexion porte aujourd'hui sur la possibilité d'étendre le jeu en dehors du périmètre Orb.

Jacques CHABAUD pense que la transposition semble complexe mais intéressante. Il propose d'y intégrer un aspect notation : « comptabilisation de points » en fin de parties pour l'objectivité des débats induits et renforcer l'intérêt du jeu.

Lionel DIONNER, LISODE est convaincu qu'à travers ce jeu, des questions transversales peuvent être abordées, y compris des questions dépassant le périmètre d'un SAGE.

Jacques CHABAUD, rappelle que la réflexion inter-SAGE est l'essence même du CTIS :

- nécessité de se parler de CLE à CLE
- nécessité d'avoir une approche complète du BV 11
- nécessité de prise en compte des transferts d'eau inter-bassin

Philippe LAPERCHE fait partager une expérience locale en matière de gestion quantitative. Sur le territoire du SMBVH, une action peu onéreuse a été menée sur les jachères faune sauvage avec la fédération de chasse : des mares ont été nettoyées sur des parcelles agricoles et ont offert 3 à 4 fois plus d'eau disponible.

Jacques CHABAUD rebondit sur cette thématique « ZONES HUMIDES » dont il annonce d'ores et déjà qu'elle sera le thème du prochain CTIS de fin d'année 2011.

Laurent RIPPERT, élargit le débat sur la dimension politique des SAGE abordée par le jeu « Simul'eau' ». « Le SAGE ne doit pas être un produit des techniciens. La CLE doit se positionner, notamment pour édicter les règles de partage des eaux, au niveau politique » dit-il.

Il pense que ce jeu peut permettre aux acteurs locaux non techniciens de s'approprier les problématiques liées à la gestion de l'eau et donc se positionner par la suite plus aisément.

Nathalie MINICUCCI de BRL, partage cet avis. Elle met en garde sur le fait qu'en cas de crise, les gestionnaires ne sont pas en mesure de gérer la crise, de décider du partage des eaux !

Frédérique CANCEL félicite ces démarches de concertation qui associent l'acteur à la décision. Elle met cependant en garde du risque de sollicitations de plus en plus nombreuses, donc du manque de cohérence et transparence.

Jacques CHABAUD propose un tour des SAGE pour savoir où en sont les procédures.

Roger LOPEZ explique que le SAGE BVA est en cours de réactualisation pour se mettre en conformité avec la LEMA 2006. Une CLE est prévue le 6 juillet prochain pour la validation de la phase « Stratégies ». La validation finale est programmée pour fin 2011.

Nadine GARDIN Directrice du SMBVH, rapporte que l'arrêté du périmètre du SAGE HERS est sur le point d'être pris, la CLE étant en phase de constitution. Le SMBVH sera porteur de la procédure.

Sophie LEBROU du SM Bassin Agout, explique que la CLE du SAGE Agout a été remise en place, l'arrêté de modification du périmètre est prévu pour été 2011 et le SAGE élaboré pour fin 2012.

Marie MAILHEAU du Syndicat RIVAGE, dit que le SAGE Salses-Leucate n'a pas de CLE fonctionnelle à l'heure actuelle : il est en attente de la désignation par les 2 CG de leurs représentants, à la suite des élections cantonales de mars 2011.

Jacques CHABAUD conclut cette réunion du CTIS en remerciant l'ensemble des participants et en indiquant qu'un compte rendu sera communiqué.